



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 09 AVRIL 2026**

**OBJET :**

**DISPOSITIONS ORGANIQUES**

**45) Association Collectif RER C**

Adhésion – Assemblée générale et Conseil d’administration –  
Désignation des représentants de la Ville

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil .....	<b>49</b>
Nombre de Conseillers en exercice .....	<b>49</b>
Présents	41
Absents représentés	4
Absents excusés	4
Absents non excusés	0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE NEUF AVRIL à DIX-HUIT HEURES ET TRENTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

*Les points de l'ordre du jour ont été examinés dans l'ordre suivant : points 1 à 56, points 63, 64 et 68, points 57 à 62, points 65 à 67, points 69 à 72, vœu*

#### **PRESENTS**

Philippe BOUYSSOU, Maire, Guillaume SPIRO, Méhadée BERNARD, Karim MASTOURI, Malika ZEDIRI, Jean-François CLAUDON, Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1) Alexandra MORTET, Clément PECQUEUX, Simon VEISSIERE, Farida HANAIZI, Bertrand QUINET, Ouarda KIROUANE, Fenda DIARRA, Guillaume RUCHAUD, Audrey MEDEVILLE, Fabienne OUDART (à partir du point 63), adjoints au Maire.

Philippe MALHEIRO, Abdelhalim SAAD, Sahra ZIDELKHILE, Claire MILLEVILLE, Théophile BORNET, Célia RIFFAUD, Francine COLSON, Vincent GARREAU, Louis MAZIERE, Sarah OUISTI, Djeneba SANGARE, Estelle BOUFALA (à partir du point 2), Léo JANIS-TOURNIER, Kiruththiga SANTHALINGAM, Sébastien PRALIN, Maryse DORRA, Mounia CHOUAF (à partir du point 1), Thomas MIELE, Laurent MONFRET, Rebecca DEPPEZ, Rodrigue LOHIER, Sarah LAALAJ, Hocine HALLAF, Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON, conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES**

Fabienne OUDART, adjointe au Maire, représentée par Ouarda KIROUANE (jusqu'au vote du point 56)  
Ayoub RAGBI, adjoint au Maire, représenté par Méhadée BERNARD  
Sébastien SCARPINATO, adjoint au Maire, représenté par Karim MASTOURI  
Nourdine KHALED, conseiller municipal, représenté par Kheira FREIH BENGABOU (à partir du point 1)  
Jubaid AHAMED, conseiller municipal, représenté par Léo JANIS-TOURNIER

#### **ABSENTS EXCUSES**

Kheira FREIH BENGABOU, adjointe au Maire (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Mounia CHOUAF, conseillère municipale (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)  
Estelle BOUFALA, conseillère municipale (jusqu'au vote du point 1)  
Nourdine KHALED, conseiller municipal (jusqu'au vote relatif au secrétaire de séance)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales. Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle accepte.

*(par 40 voix pour et 5 abstentions : Bertrand SIMONIN-LACROIX, Catherine QUINGUÉ, Valentin AUBRY, Kévin NADER, Ricka RARIVOSON)*

## **DISPOSITIONS ORGANIQUES**

### **45) Association Collectif RER C**

Adhésion – Assemblée générale et Conseil d’administration – Désignation des représentants de la Ville

#### **LE CONSEIL,**

vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-21, L.2121-29 et L.2121-33,

vu sa délibération du 11 décembre 2025, décidant l’adhésion de la Ville d’Ivry-sur-Seine à l’association « Collectif RER C », approuvant ses statuts et désignant les représentants de la Ville appelés à siéger à l’Assemblée générale, organe délibérant de ladite association,

vu les statuts de l’Association approuvés le 4 décembre 2025,

vu l’enregistrement national de l’Association sous le n° W941020869 en date du 8 décembre 2025 et sa parution au Journal Officiel du 16 décembre 2025,

considérant l’intérêt, au vu notamment du développement urbain à l’œuvre de part et d’autre du faisceau ferré à Ivry-sur-Seine, à constituer, au travers de l’association « Collectif RER C », un interlocuteur représentant et défendant les intérêts des usagers du RER C auprès des partenaires institutionnels et en capacité de formuler des propositions d’améliorations de la ligne et des services associés,

considérant qu’il y a lieu, suite au renouvellement du Conseil municipal, de désigner de nouveaux représentants de la Commune, soit un titulaire et un suppléant à l’Assemblée générale de l’association « Collectif RER C », ainsi qu’un représentant au Conseil d’administration, conformément aux statuts de l’association,

vu les résultats du vote auquel il a été procédé, le cas échéant,

#### **DELIBERE**

**ARTICLE 1** : APPROUVE l’adhésion à l’association Collectif RER C pour 2026 et le règlement de la cotisation annuelle s’élevant à 1500 € pour 2026.

*(par 47 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre)*

**ARTICLE 2** : DESIGNNE comme suit, les représentants de la Ville appelés à siéger au sein de l’Assemblée générale du « Collectif RER C » :

- Titulaire : Louis MAZIERE
- Suppléant : Simon VEISSIERE

*(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)*

**ARTICLE 3** : DESIGNNE comme suit, le représentants de la Ville appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du « Collectif RER C » :

- Clément PECQUEUX

*(sans vote en raison de candidature ou de liste de candidats unique)*

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 17/04/2026

RECU EN PREFECTURE

LE 17/04/2026

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 17/04/2026